
**COMPTABILITE D'ANALYSE DES COÛTS
DANS LES RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES**

**GUIDE DE
CONSTRUCTION DES COÛTS DIRECTS**



GUIDE DE CONSTRUCTION DES COÛTS DIRECTS

pour

la comptabilité d'analyse des coûts

Introduction :	4
I - PRINCIPES GÉNÉRAUX	4
11 - Définition des coûts directs et périmètre des données comptables.....	4
12 - Les outils fournissant ces données.....	5
13 – Les acteurs.....	5
14 - Le calendrier.....	6
15 - Le schéma d'ensemble.....	6
II - FOURNITURE DES DONNEES COMPTABLES PAR LE DEPARTEMENT COMPTABLE MINISTERIEL	7
21 - Détermination conjointe DCM – MINISTERE des données nécessaires au ministère.....	7
22 - Détermination de la date d'extraction des données par le département comptable ministériel.	7
23 – Méthodologie d'extraction des données fournies par l'outil INDIA.....	8
24 - Extraction des données fournies par l'outil ORCHIDEE.....	14
25 – Validation et transmission des données comptables par le DCM (contrôle de cohérence).....	18
III - DEUXIEME ETAPE : TRAITEMENT DES DONNEES COMPTABLES PAR L'EQUIPE MINISTERIELLE	19
31 - Élaboration d'un tableau type de synthèse des coûts directs par sous-action et action.....	19
32 - Reconstitution préalable de la nomenclature budgétaro-comptable.....	20
33 - Modalités de traitement des données INDIA.....	21
34 - Modalités de traitement des données ORCHIDEE.....	23
35 – Tableau de synthèse des coûts directs.....	23
IV – POINTS D'ATTENTION	24
41 – Rectification des données comptables.....	24
42 – Pondération des données comptables.....	24
43 – Respect du plan de comptes de l'État.....	24
44 – Traitement des données relatives aux charges de personnel imputées sur les actions d'exécution 98 et 99.....	24
REFERENCES DOCUMENTAIRES	26

Introduction :

- La LOLF impose de reconstituer, en prévision et en exécution, la dépense complète et le coût complet des actions de politique publique (périmètre du budget général de l'État), en déversant sur elles les crédits, dépenses et coûts de soutien et de service polyvalent.
Les mêmes principes de déversement sont donc appliqués aux données budgétaires (dépenses prévues - dans les PAP - ou exécutées - dans les RAP) et aux données comptables (dans les RAP).
- Contrairement aux données budgétaires déterminant les **DÉPENSES DIRECTES**, qui sont restituées aux ministères directement par la direction du budget dans l'application Farandole, l'absence d'outil intégré ne permet pas actuellement un tel recueil des données comptables. Cela nécessite un *travail préalable de calcul des coûts directs* avec une procédure spécifique de recueil et de traitement des données, procédure partagée entre le département comptable ministériel et le ministère.
- Le présent guide décrit la procédure à suivre pour construire les **COÛTS DIRECTS** et présente le rôle des différents acteurs impliqués dans cette procédure.

I - PRINCIPES GÉNÉRAUX

11 - Définition des coûts directs et périmètre des données comptables

Les coûts complets des politiques publiques sont construits sur les données de la comptabilité générale pour retracer, sur l'exercice considéré, l'ensemble des consommations de ressources au-delà des seules consommations de crédits.

Dans la comptabilité générale, par opposition au bilan qui donne la photographie du patrimoine de l'État sous forme d'actifs et de passifs, le compte de résultat retrace les événements survenus sur la gestion écoulée et expliquant la variation du bilan.

Ce sont donc les données comptables extraites du compte de résultat qui sont prises en compte pour calculer les coûts directs à partir desquels est ensuite construite l'analyse des coûts pour déterminer les coûts complets.

- Les **COÛTS DIRECTS** sont les coûts directement imputés à une action à partir des données de comptabilité générale traduisant des consommations de ressources. Ils correspondent donc aux données de charges tirées des comptes de classe 6 du plan comptable de l'État.
- Les différents types de charges pris en compte pour le calcul des coûts directs sont :
 - Les charges de fonctionnement hors charges de personnel :
 - achats (marchandises, fournitures, services) compte 60****
 - autres charges externes compte 61****
 - autres charges de gestion ordinaire compte 62****
 - subventions pour charge de service public compte 63****
 - Les charges de personnel compte 64****
 - Les charges d'intervention compte 65****
 - Les dotations aux amortissements et aux provisions (pour risques ou charges) et aux dépréciations compte 68****
 - **NOTA : Dès lors qu'est appliqué un loyer budgétaire, la charge d'utilisation de l'immobilier non spécifique (compte 682) est à remplacer dans les données comptables à retenir pour la CAC par la charge de fonctionnement correspondante à ce loyer (compte 611317).**
 - Les charges à payer
 - Les charges constatées d'avance

Par ailleurs, quelques informations venant pondérer ces données de charges sont extraites des comptes de classe 7 (Produits). Il s'agit des reprises sur provisions et dépréciations (compte 78****).

*En revanche, dans le cas de cessions d'actifs, et compte tenu de l'impossibilité d'imputer sur l'exercice, par programme et action concernés, les produits de cession correspondants (compte 727***), la valeur comptable des éléments d'actifs cédés ne sera pas retenue dans le périmètre des coûts directs des actions.*

12 - Les outils fournissant ces données

L'analyse des coûts nécessite que les informations soient imputées par programme et action.

Les outils permettant d'obtenir ces informations sont d'une part l'outil INDIA, d'autre part l'outil ORCHIDEE auxquels les DCM ont accès, l'outil INDIA étant par ailleurs également consultable par les ministères qui en ont demandé et obtenu l'habilitation.

L'outil INDIA fournit les données relatives aux :

Classe 6		Classe 7	
Charges de personnel, de fonctionnement (dont variations de stocks), de subventions, de transfert	en +	Reprises sur dépréciations et provisions	en -
Dotations aux amortissements et dépréciations	en +		
Charge d'utilisation de l'immobilier non spécifique <i>sauf si comptabilisation d'un loyer budgétaire</i>	en +		
Dotations aux provisions pour risques et litiges	en +		

L'outil ORCHIDEE fournit les données relatives aux :

en +	en -
Charges à payer exercice de l'exercice N	Charges à payer sur immobilisations <i>puisqu'elles sont incluses dans la restitution</i>
	Charges à payer en exercice N-1
	Avances sur charges de fonctionnement et de subvention de l'exercice N (cf. § 24 format de restitution csv pour les charges à payer)
Charges constatées d'avance en exercice N-1 au titre de l'exercice N	Charges constatées d'avance en exercice N au titre de l'exercice N+1
Dotations aux provisions pour charges de l'exercice N	Reprises sur dotations aux provisions pour charges de l'exercice N

13 – Les acteurs

- **Le DCM** : s'agissant de données comptables, c'est le département comptable ministériel (DCM) qui a la compétence pour procéder au recueil et à la validation, voire la correction éventuelle, de ces données. Les extractions d'INDIA et d'ORCHIDEE transmises par les DCM sont considérées comme étant les **données comptables définitives** (s'agissant de la CAC) pour l'année écoulée. Elles sont donc figées une fois pour toutes lors de leur transmission par les DCM.

- **L'équipe ministérielle en charge de l'analyse des coûts** : destinataire des informations comptables traitées par le DCM, l'équipe ministérielle procède à la synthèse des données conduisant à la détermination des coûts directs par action, avant de pouvoir y appliquer la méthodologie de l'analyse des coûts.

- **Le correspondant CAC du bureau sectoriel de la Direction du Budget**¹ : également destinataire des informations adressées par le DCM, il s'assure de la validité des coûts directs retenus par le ministère par rapport aux données fournies par le DCM.

14 - Le calendrier

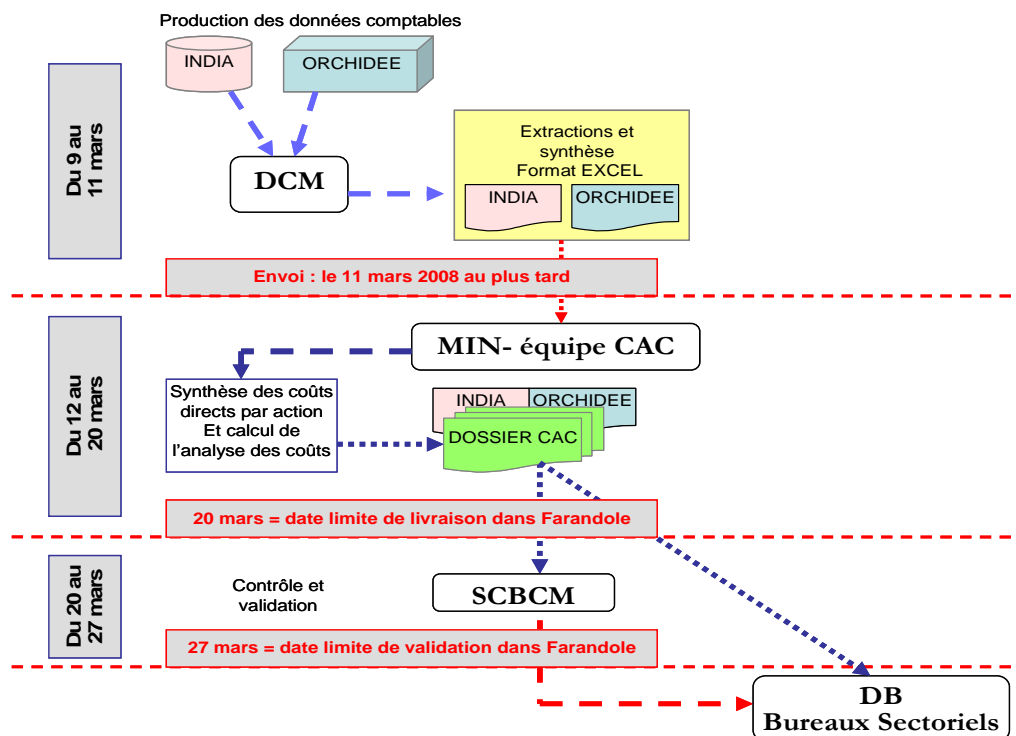
Le calendrier de production des travaux de la comptabilité d'analyse des coûts dans les RAP est fixé par circulaire annuelle. Il tient compte de la date de dépôt des documents budgétaires au Parlement et de celle du dépôt préalable à la Cour des comptes et au Conseil d'État.

Pour le RAP 2008, l'envoi pour le 6 avril 2009 à la Cour des comptes d'un certain nombre de programmes (dits prioritaires) impose d'avoir achevé à cette date les travaux de la comptabilité d'analyse des coûts pour tous les programmes. En effet, la spécificité des travaux d'analyse des coûts et les conséquences des ventilations aussi bien entre programmes d'une même mission qu'entre programmes de missions différentes conduit par le jeu des déversements externes à l'imbrication des programmes entre eux.

Aussi, afin de préserver la cohérence d'ensemble des travaux et des résultats, la production des travaux CAC sera effectuée selon un calendrier unique², permettant de répondre à l'échéance du 6 avril 2009.

15 - Le schéma d'ensemble

Sur la base du calendrier des travaux prévu pour le RAP 2008, le processus d'élaboration de la CAC correspond au schéma suivant :



¹ Le rattachement des programmes aux bureaux sectoriels de la DB est précisé dans la circulaire annuelle sur l'élaboration du RAP.

² Calendrier détaillé dans la circulaire annuelle sur le RAP 2008 : circulaire DF- 1BE-09-3008 du 22 janvier 2009

AVERTISSEMENT :

La procédure décrite ci-après est une aide méthodologique qui en détermine des principes généraux mais dont la mise en œuvre (notamment pour la synthèse des données comptables à fournir) peut être adaptée de façon conjointe par les équipes ministérielles et les départements comptables ministériels.

II - FOURNITURE DES DONNEES COMPTABLES PAR LE DEPARTEMENT COMPTABLE MINISTERIEL

21 - Détermination conjointe DCM – MINISTERE des données nécessaires au ministère

La première étape consiste dans la transmission des informations tirées de la comptabilité générale par le département comptable ministériel (DCM) à l'équipe ministérielle et à la direction du Budget. Cependant, avant de transmettre ces données comptables, **le DCM doit s'accorder avec l'équipe ministérielle sur le niveau de détail des restitutions des comptes par programme et par action dont elle a besoin pour établir ses coûts directs.**

Pour limiter le volume d'extractions à partir d'INDIA, il est conseillé de travailler à partir des **restitutions INDIA par programme, qui détaillent les données de charges par compte PCE** au niveau le plus fin, **et par sous-action d'exécution**. Il s'agit des restitutions **FCE 003 M** (cf. § 23).

Il importe donc que l'équipe ministérielle définisse avec le DCM quel est le degré d'information qui va lui être nécessaire pour effectuer l'analyse de coûts.

Par ailleurs, si le résultat visé est la détermination des **coûts directs par action**, les extractions INDIA et ORCHIDEE étant fournies par sous-action, **un travail d'agrégation à l'action est nécessaire, en tenant compte des spécificités de la nomenclature d'exécution** (cf. § 32).

Le bon déroulement des travaux dans les délais impartis nécessite donc une étroite concertation entre les deux acteurs.

22 - Détermination de la date d'extraction des données par le département comptable ministériel.

La date à laquelle le DCM peut obtenir les extractions des données comptables tient compte des impératifs suivants :

- ◆ d'une part le créneau dans lequel les données comptables vont être considérées comme définitives pour l'analyse des coûts ; ce créneau est déterminé par :
 - la date de fin des opérations d'inventaire,
 - la date de la balance stabilisée ;
- ◆ d'autre part le calendrier de travail du ministère pour livrer le volet analyse des coûts dans le délai imparti par le calendrier général.

Sur la base de ces éléments, les données comptables sont arrêtées provisoirement par la DGFIP pour pouvoir être utilisées pour l'élaboration de la comptabilité d'analyse des coûts.

23 – Méthodologie d'extraction des données fournies par l'outil INDIA

- L'outil INDIA auquel les DCM ont accès est également accessible aux ministères qui en ont demandé et obtenu l'habilitation pour la partie comptable (restitutions type « FCE »).
Cependant il est rappelé que seules les données extraites par le DCM doivent être utilisées pour l'établissement des coûts directs. Elles sont en effet figées une fois pour toutes lors de la transmission par le DCM.

- Les données de charges figurant dans INDIA sont toutes dans des comptes de classe 6 (charges) à l'exception des reprises sur dotations qui constituent des produits, et sont donc dans des comptes de classe 7.

- Les reprises sur dotations doivent être prises en compte pour éviter d'alourdir indûment les charges. En effet, une dotation aux provisions, par exemple pour risques, donne lieu à un enregistrement en tant que charge et lorsque le risque se réalise, le paiement en découlant est également enregistré en tant que charge. Il est donc nécessaire d'effectuer une reprise sur dotation aux provisions pour risques afin de « solder » ainsi la provision et éviter de compter deux fois la charge.

- Les données fournies par l'outil INDIA sont directement accessibles par chaque DCM et peuvent être extraites selon la méthodologie détaillée ci-dessous.

Cependant, afin de garantir le respect du calendrier des travaux relatifs à la CAC, **ces extractions seront automatisées conformément au périmètre recensé par le bureau CE2A (recensement des programmes et des comptes concernés). Elles seront transmises par la cellule INDIA de la DGFIP sur les boîtes aux lettres INDIA LOLF des DCM ou de leurs correspondants désignés**, selon l'échéance fixée dans le calendrier général des travaux d'analyse des coûts du RAP.

➤ Utilisation de la requête INDIA CPT-FCE-003 M

AVERTISSEMENT :

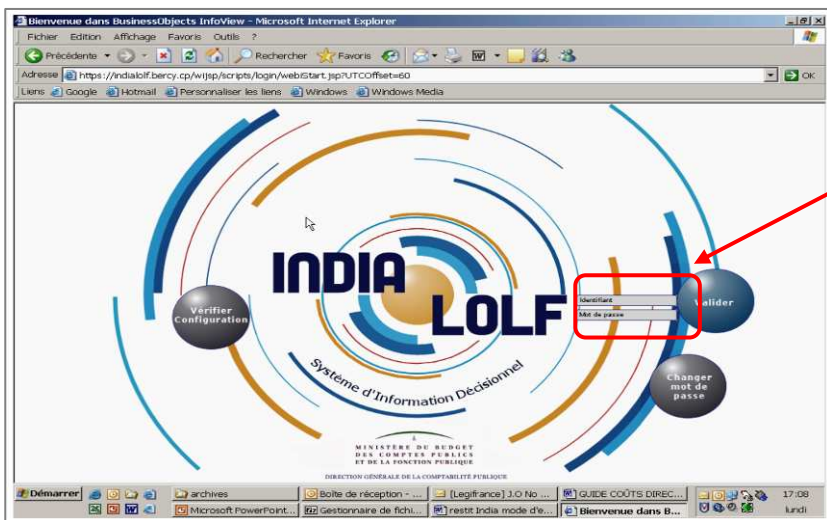
Cette méthodologie est destinée aux CBCM/DCM pour la production des données comptables.

Les équipes ministérielles peuvent accéder à ces restitutions et les éditer, notamment pour déterminer avec les comptables ministériels la maille des données comptables adaptée à leurs travaux d'analyse des coûts.

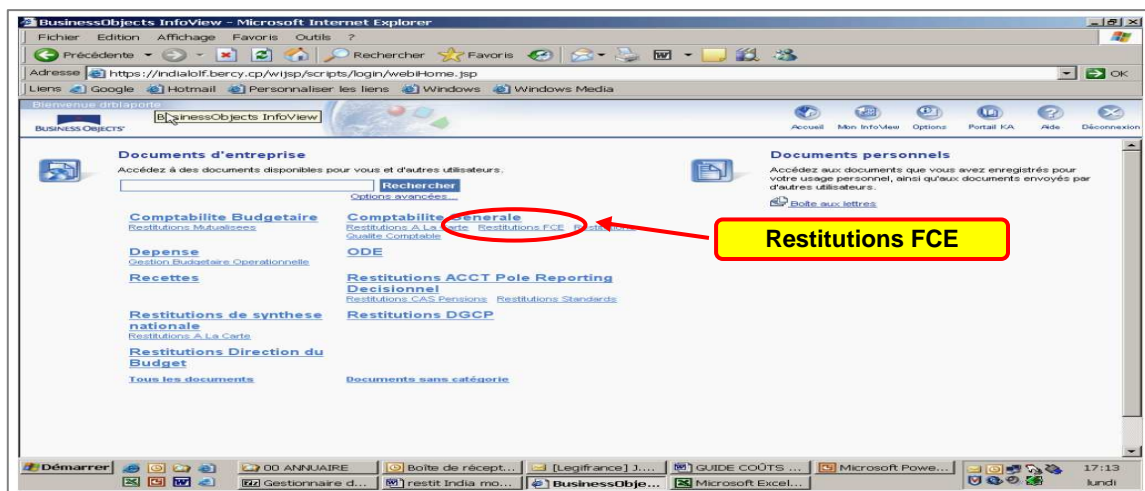
○ Accès:



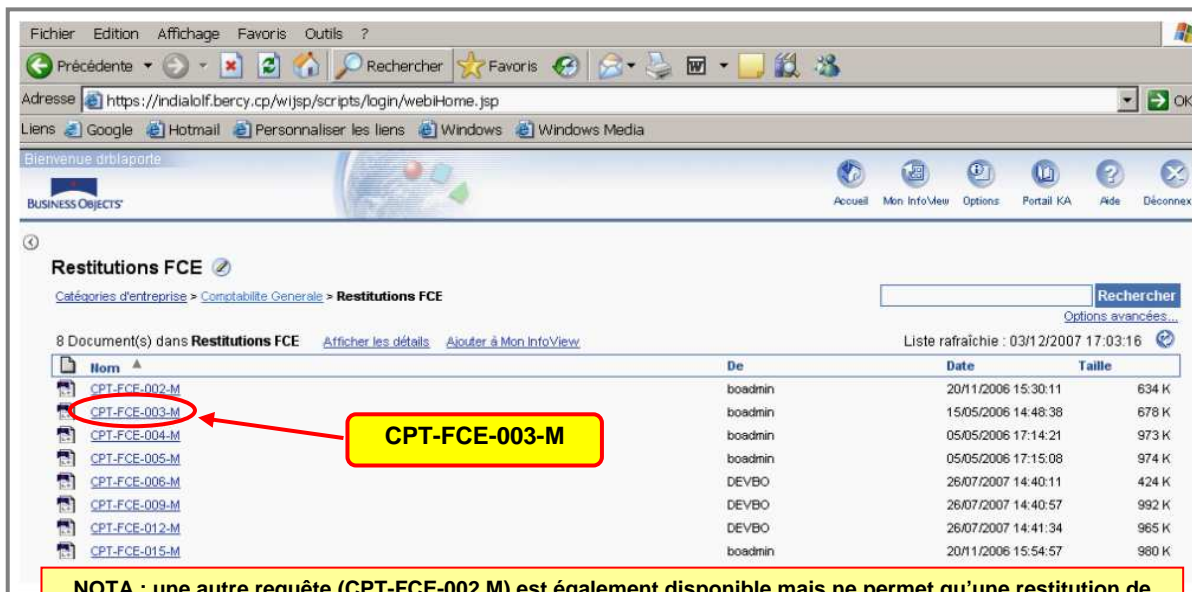
Accès Ministères (hors MINEFE)
<https://indialof.finances.ader.gouv.fr/wjisp>



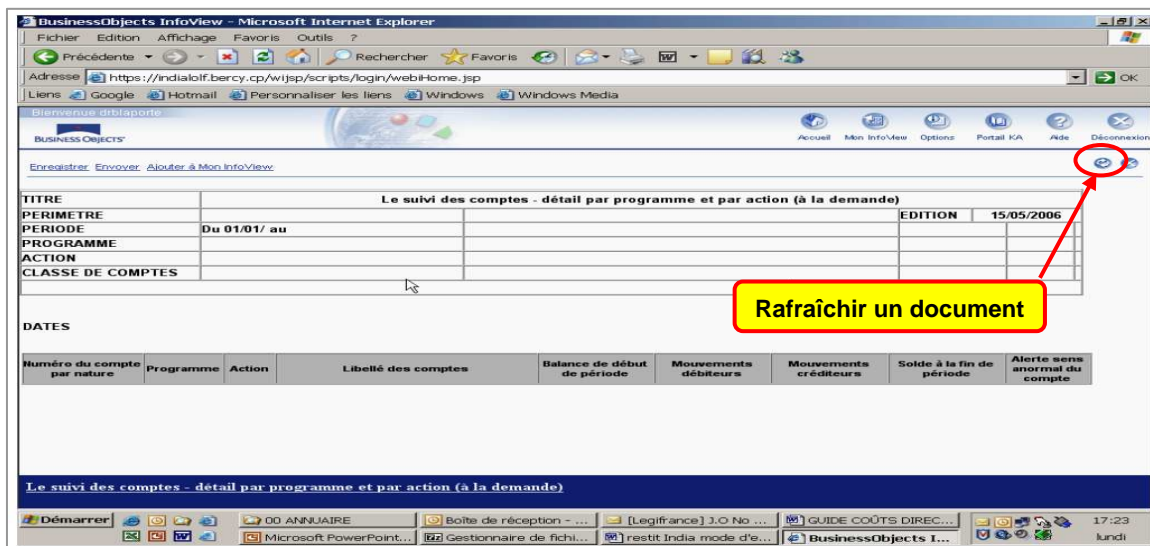
Code d'accès fourni par le superviseur INDIA du ministère



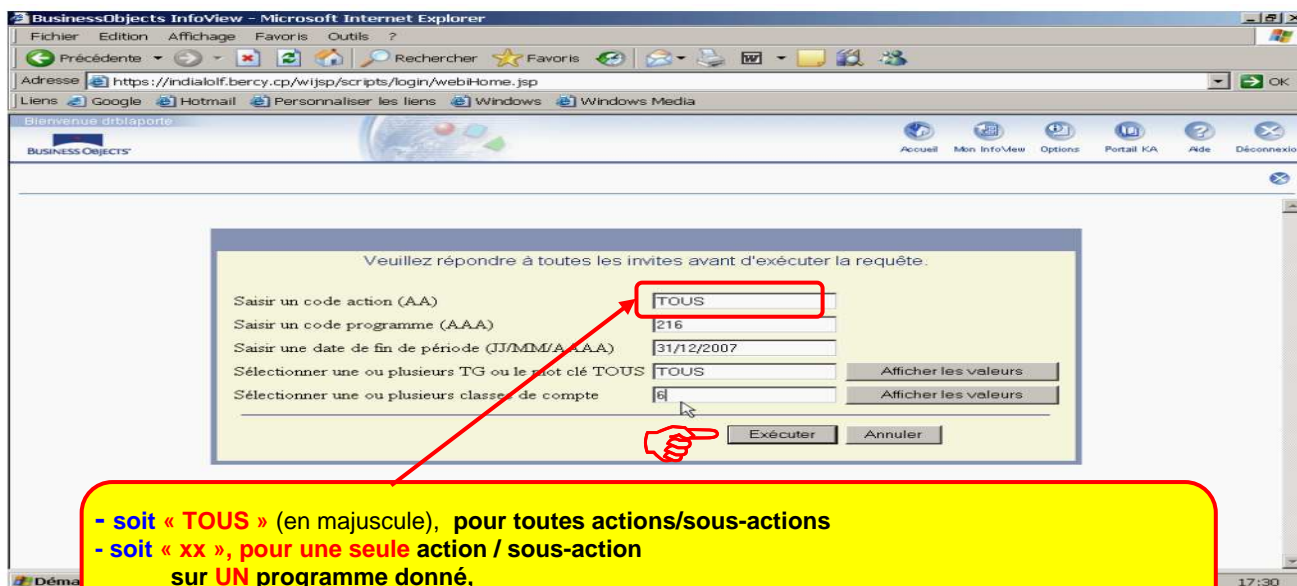
Restitutions FCE



NOTA : une autre requête (CPT-FCE-002 M) est également disponible mais ne permet qu'une restitution de comptes agrégés (comptes à 3 chiffres - exemple : compte 647, autres charges sociales)



Rafraîchir un document



- soit « TOUS » (en majuscule), pour toutes actions/sous-actions
 - soit « xx », pour une seule action / sous-action
 sur UN programme donné,
 sur les comptes de classe 6 (charges) et classe 7 (produits- pour les reprises)
 les codes action/ sous-action étant ceux de la nomenclature d'exécution (dite « blanche »)

o **Format de la restitution FCE 003 M :**

(début)

BusinessObjects InfoView - Microsoft Internet Explorer

Adresse: https://indialolf.bercy.cp/wijsp/scripts/login/webiHome.jsp

Le suivi des comptes - détail par programme et par action (à la demande)

TITRE				EDITION	03/12/2007
PERIMETRE	TOUS				
PERIODE	Du 01/01/2007 au 31/12/2007				
PROGRAMME	216				
ACTION	TOUS				
CLASSE DE COMPTES	6				

DATES	ASTER-TCC	30/11/2007
	CGL	30/11/2007
	CGL-ACCT	30/11/2007

Numéro du compte par nature	Programme	Action	Libellé des comptes	Balance de début de période	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	Solde à la fin de période	Alerte sens anormal du compte
60221	216	36	ACHATS STOCKES : CARBUR COMBUSTIBLES, LUBRIF - HUILES ET AUTRES PROD. ENERGETIQUES	0,00 €	48 209,81 €	0,00 €	48 209,81 €	
60228	216	50	ACHATS STOCKES : AUTRES MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	0,00 €	13 634,58 €	0,00 €	13 634,58 €	

Le suivi des comptes - détail par programme et par action (à la demande)

..../...

(fin)

BusinessObjects InfoView - Microsoft Internet Explorer

Adresse: https://indialolf.bercy.cp/wijsp/scripts/login/webiHome.jsp

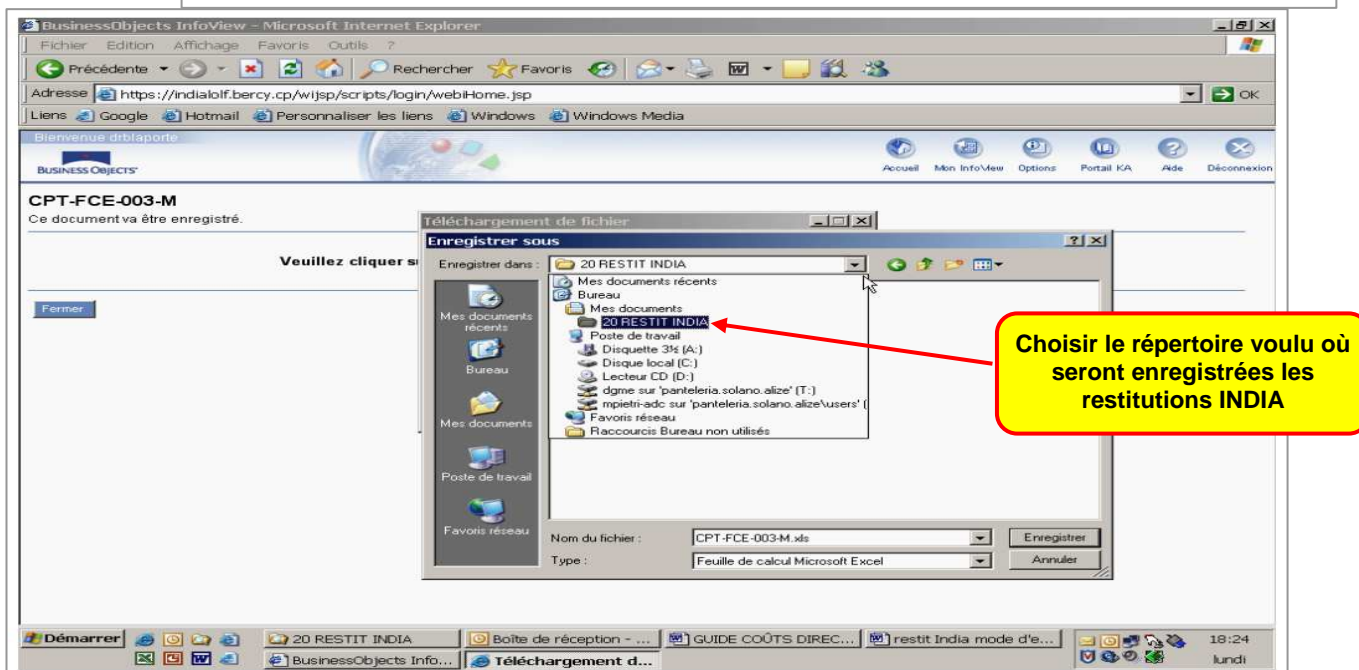
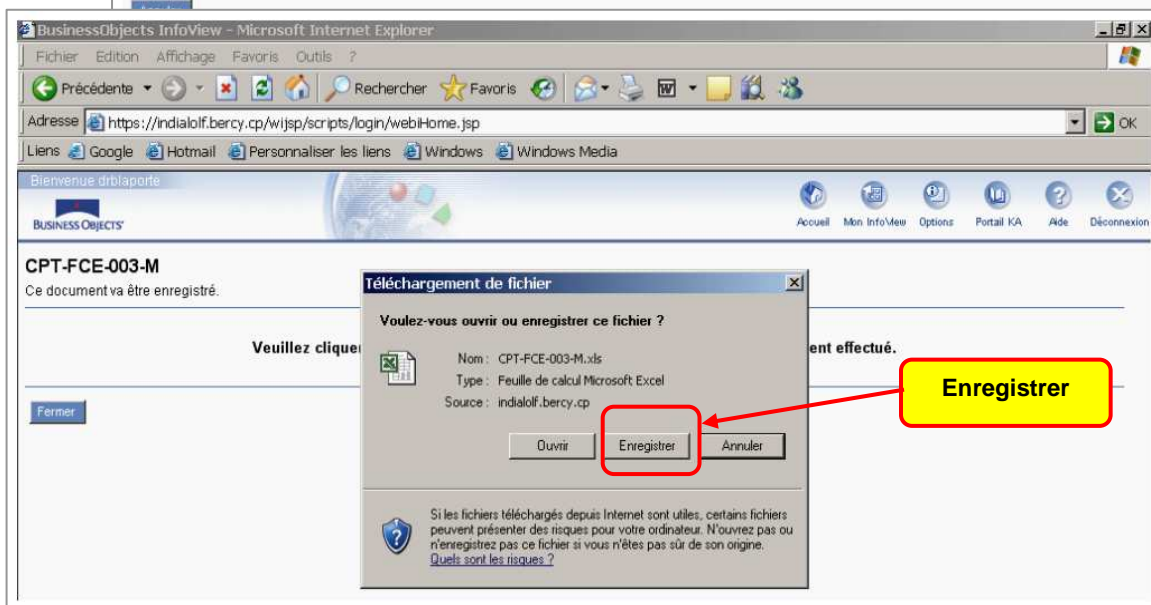
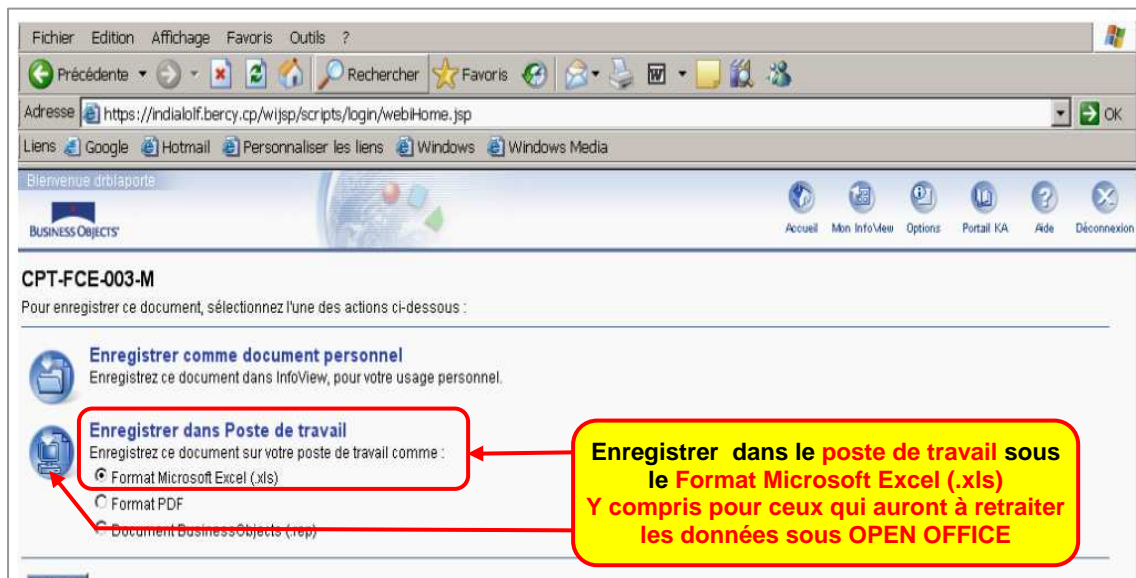
Enregistrer

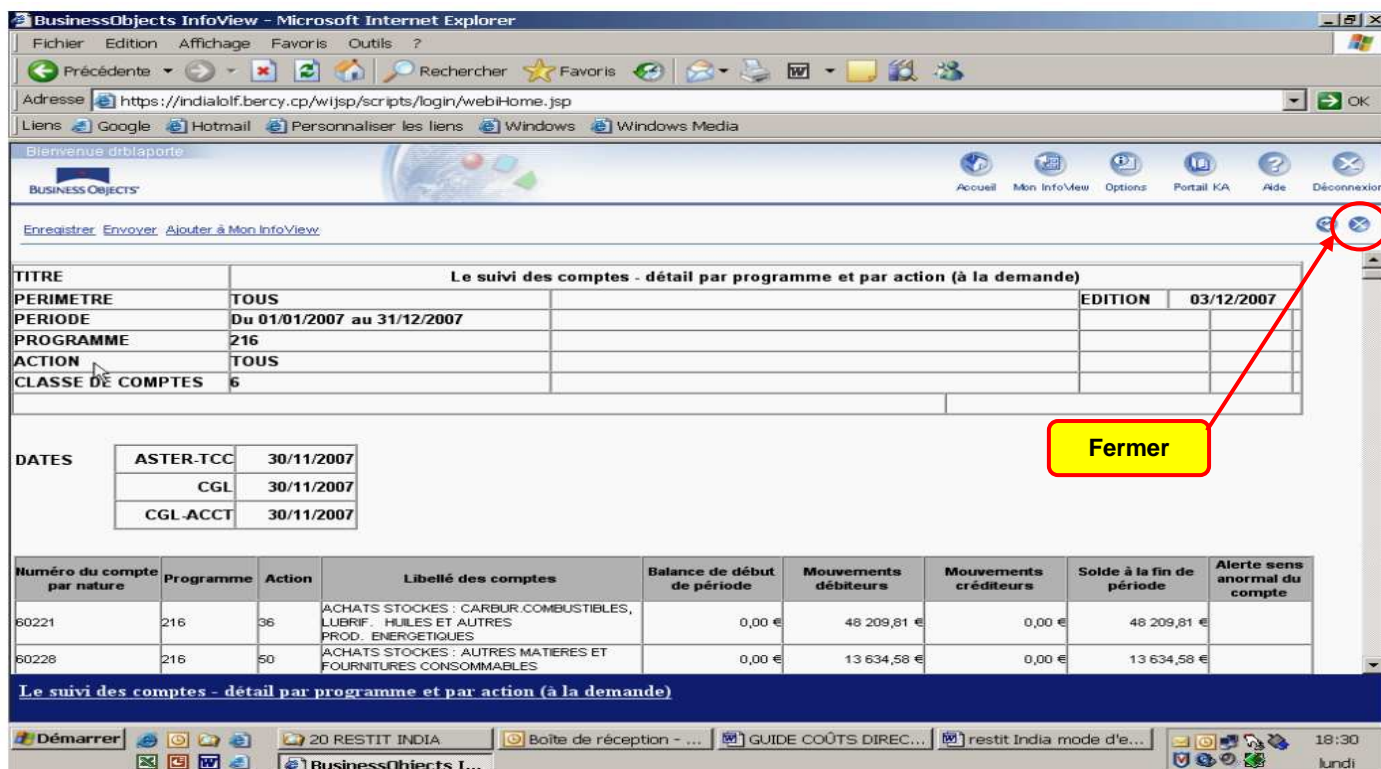
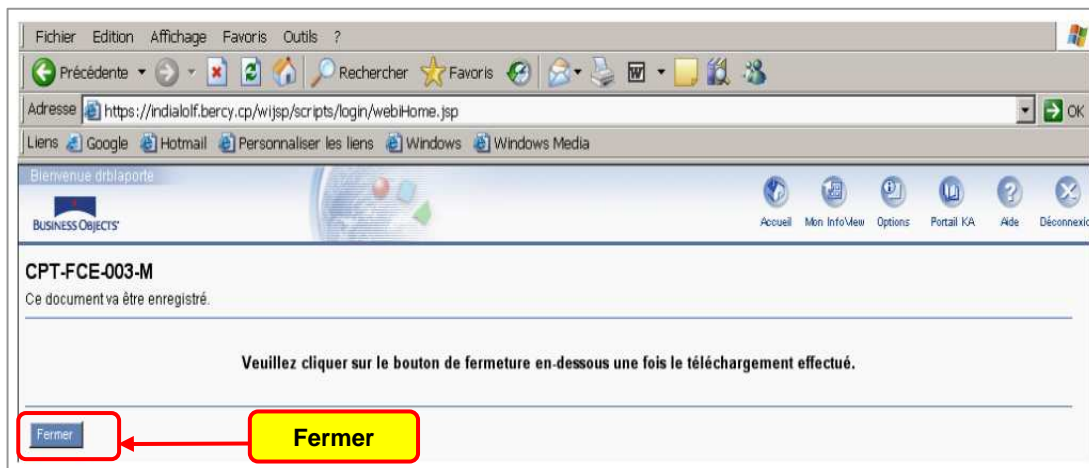
Enregistrer Envoyer Ajouter à Mon InfoView

Numéro du compte par nature	Programme	Action	Libellé des comptes	Balance de début de période	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	Solde à la fin de période	Alerte sens anormal du compte
6474	216	12	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	19 586,41 €	0,00 €	19 586,41 €	
6474	216	20	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	16 358,55 €	0,00 €	16 358,55 €	
6474	216	22	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	4 093,19 €	0,00 €	4 093,19 €	
6474	216	35	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	197 730,58 €	0,00 €	197 730,58 €	
6474	216	36	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	17 498,39 €	0,00 €	17 498,39 €	
6474	216	42	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	190 917,20 €	0,00 €	190 917,20 €	
6474	216	54	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	99 292,64 €	0,00 €	99 292,64 €	
6474	216	70	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	96 945,99 €	0,00 €	96 945,99 €	
6474	216	99	REBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	5 316,09 €	0,00 €	5 316,09 €	
Sous total 647			AUTRES CHARGES SOCIALES	0,00 €	2 655 306,78 €	1 017,00 €	2 654 289,78 €	
Sous total 64			CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €	184 414 863,93 €	1 017,00 €	184 413 846,93 €	
654111	216	11	TRANSF. DIRECTS EPA & EPSCP (Y COMPRIS EPST)- FONCTION. OU NON DIFFE- RENCIE	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €	
654121	216	10	TRANSF. DIRECTS ASSOCIA. & FONDATIONS - FONCTION. OU NON DIFFERENCIES	0,00 €	123 128,20 €	0,00 €	123 128,20 €	
654121	216	11	TRANSF. DIRECTS ASSOCIA. & FONDATIONS - FONCTION. OU NON DIFFERENCIES	0,00 €	307 000,00 €	0,00 €	307 000,00 €	
654131	216	11	TRANSF. DIRECTS GIP - FONCTION. OU NON DIFFE- RENCIE	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	
Sous total 654			TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITES	0,00 €	575 128,20 €	0,00 €	575 128,20 €	
Sous total 65			CHARGES D'INTERVENTION	0,00 €	575 128,20 €	0,00 €	575 128,20 €	
Sous total Classe 6			CLASSE 6 ---- COMPTES DECHARGES ----	0,00 €	421 422 072,61 €	1 271,81 €	421 420 800,80 €	

Le suivi des comptes - détail par programme et par action (à la demande)

○ Sauvegarde de la restitution FCE 003 M :





24 - Extraction des données fournies par l'outil ORCHIDEE

Les données restituées par l'outil ORCHIDEE concernent le rattachement des charges à l'exercice – charges à payer et charges constatées d'avance – et les dotations aux provisions pour charges et les reprises correspondantes (cf. § 12).

Elles sont disponibles, à compter de la clôture 2008, en format CSV permettant des retraitements sous Excel.

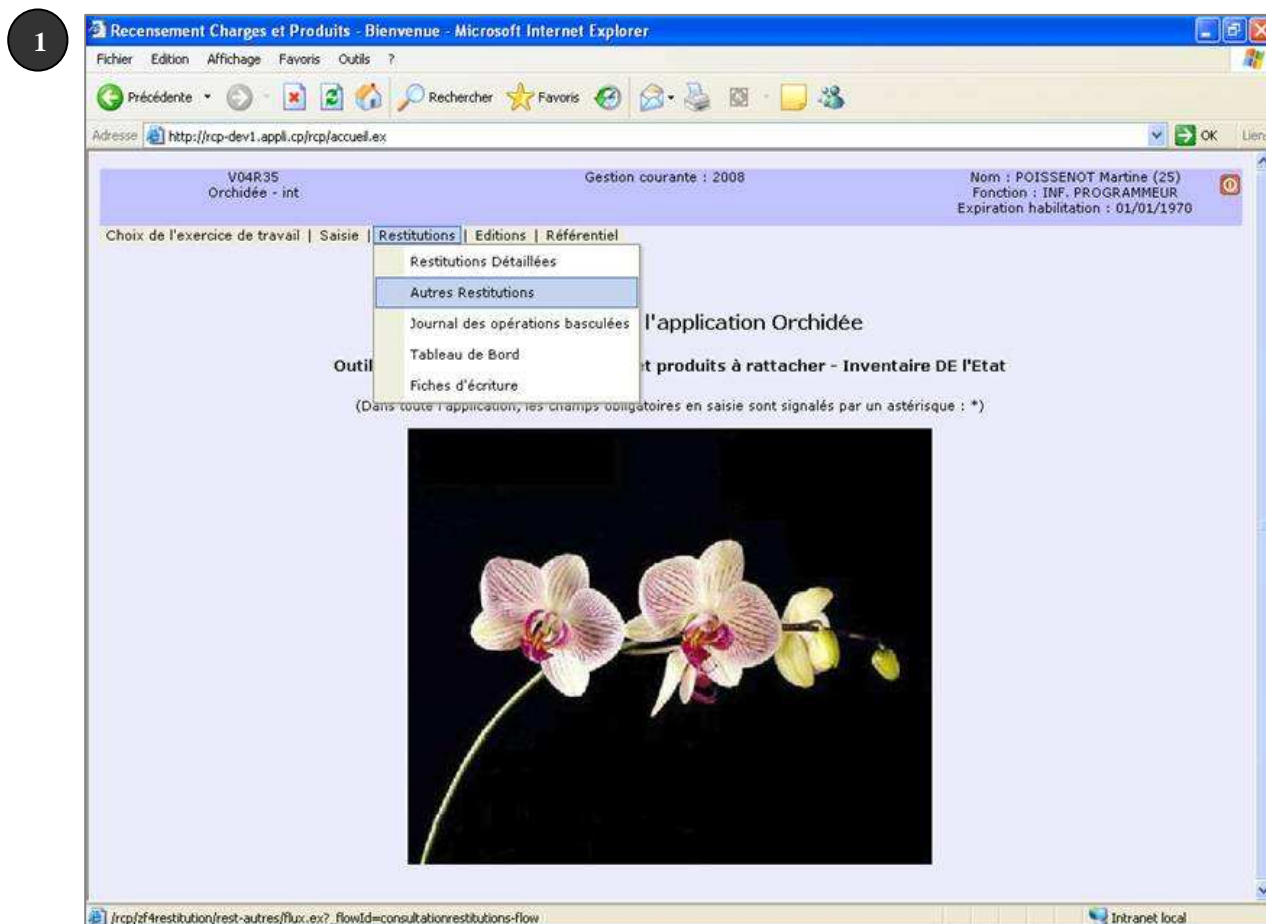
➤ Méthodologie d'extraction de la restitution ORCHIDEE

1 – Pour les restitutions détaillées : *Choisir le menu : « Restitutions », puis « Restitutions détaillées », choisir un « programme » (chapitre d'exécution), puis une « action » (paragraphe d'exécution) ». Faire les exports Excel ou CSV pour ceux qui n'ont pas Excel pour exploiter les données.*

Attention : seules les données validées ont été intégrées dans CGL, il est donc nécessaire de filtrer les seules données validées dans la colonne « opérations validées ».

2 – Pour les restitutions agrégées : *Choisir le menu : « Restitutions », puis « autres restitutions » et sélectionner le bouton « par MPA ».*

Le résultat des requêtes est disponible dans la « bannette des éditions » de l'outil ORCHIDEE.



2 Paramètres de la restitution choix type - Microsoft Internet Explorer

Adresse http://rcp-dev1.appli.cp/rcp/zf4restitution/rest-autres/flux.ex?_flowId=consultationrestitutions-flow

V04R35
Orchidée - int

Gestion courante : 2008

Nom : POISSENOT Martine (25)
Fonction : INF. PROGRAMMEUR
Expiration habilitation : 01/01/1970

Choix de l'exercice de travail | Saisie | Restitutions | Editions | Référentiel
Autres Restitutions - Choix de type de restitution

Les 3 premiers choix concernent les restitutions orientées comptable

Type de restitution *

par ministère

par MPA

par responsable

par responsable orienté DAF/DCM

par MPA orienté DAF/DCM

OK Accueil

A noter l'option « *par MPA orienté DAF/DCM* » si le DCM désire obtenir une restitution par MPA pour l'ensemble de son ministère et pas uniquement sur les opérations dont il est comptable assignataire.

3

Adresse http://rcp-dev1.appli.cp/rcp/zf4/flux.ex

V04R35
Orchidée - int

Gestion courante : 2008

Nom : POISSENOT Martine (25)
Fonction : INF. PROGRAMMEUR
Expiration habilitation : 01/01/1970

Choix de l'exercice de travail | Saisie | Restitutions | Editions | Référentiel
Autres restitutions - Restitution 'par MPA'

Période * 31/12

Catégorie détaillée *

Charges à payer

Charges constatées d'avance

Provisions pour charges

Provisions pour risques

Engagements donnés

Format de la restitution *

CSV

PDF

Générer la restitution Accueil

4

Adresse http://rcp-dev1.appli.cp/rcp/zf4/flux.ex

V04R35
Orchidée - int

Gestion courante : 2008

Nom : POISSENOT Martine (25)
Fonction : INF. PROGRAMMEUR
Expiration habilitation : 01/01/1970

Choix de l'exercice de travail | Saisie | Restitutions | Editions | Référentiel

Votre édition est en cours de réalisation.

Elle sera bientôt disponible dans la bannette.

L'édition demandée sera accessible à l'adresse suivante : [Restitution par MPA orienté responsable \(en csv\) \(10/12/2008 16:57:40\)](#).

Nouvelle demande Accueil

➤ **Format des restitutions ORCHIDEE en format CSV :**

Les données sont fournies **par programme** et **par sous action d'exécution**

NOTA : les chiffres de la colonne « Code action » correspondent en réalité aux **SOUS-actions** de la nomenclature d'exécution

Les restitutions au format .csv prennent la forme suivante :

• **CHARGES À PAYER :**

RESTITUTION PAR MPA				
Gestion : 2008				
Consolidation : Charges à payer				
Code programme	Libellé programme	Code action	Libellé action	montant à restituer
0176'	Police nationale	20	Sécurité et paix publiques	42658,46
0176'	Police nationale	66	Soutien (autres dépenses)	48479,37
0176'	TOTAL Police nationale			91137,83
0216'	Conduite et pilotage des politiques d	10	Cabinets des ministres et bureaux des	57733,07
0216'	Conduite et pilotage des politiques d	11	Cabinet du secrétaire général, mission	107179,63
0216'	Conduite et pilotage des politiques d	54	Soutien	51847,44
0216'	Conduite et pilotage des politiques d	35	Direction des systèmes d'information e	6236,02
0216'	TOTAL Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur			222996,16
	TOTAL Intérieur, Outre-Mer et Collectivités territoriales			314133,99

NOTA : Retraitement à opérer dans les charges à payer :

Les restitutions des charges à payer contiennent les avances recensées dans ORCHIDEE.

Il convient donc de retrancher des totaux de charges à payer obtenus grâce aux autres restitutions par MPA les montants recensés au titre des avances qu'on obtient grâce aux restitutions détaillées.

• **CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE :**

RESTITUTION PAR MPA				
Gestion : 2008				
Consolidation : Charges constatées d'avance				
Code programme	Libellé programme	Code action	Libellé action	montant à restituer
0224'	Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	65	Fonctions logistiques	420
0224'	TOTAL Transmission des savoirs et démocratisation de la culture			420
	TOTAL Culture et Communication			420
0156'	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	10	Fiscalité des grandes entre	52693,59
0156'	TOTAL Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local			52693,59
	TOTAL Budget, comptes publics et fonction publique			52693,59
0108'	Administration territoriale	54	Dépenses des hauts-comr	16154,15
0108'	TOTAL Administration territoriale			16154,15
0176'	Police nationale	66	Soutien (autres dépenses)	11481,61
0176'	TOTAL Police nationale			11481,61
	TOTAL Intérieur, Outre-Mer et Collectivités territoriales			27635,76
0225'	Transports aériens	12	Affaires techniques et pros	61080
0225'	TOTAL Transports aériens			61080
	TOTAL Écologie, Énergie, Développement durable et Aménagement du territoire			61080

• PROVISIONS POUR CHARGES :

RESTITUTION PAR MPA								
Gestion : 2008								
Consolidation : Provisions pour charges								
Code programme	Libellé programme	Code action	Libellé action	montant initial	augmentation	diminution	montant final	
D137'	Égalité entre les hommes	20	Sensibilisation et for	0	5991,06	0	5991,06	
D137'	Égalité entre les hommes	23	Interventions en fave	0	20394,81	0	20394,81	
D137'	Égalité entre les hommes	40	Sensibilisation et for	0	1500	0	1500	
D137'	TOTAL Égalité entre les hommes et les femmes			0	27885,87	0	27885,87	
D163'	Jeunesse et vie associati	23	Accès à des loisirs	2500	5706	2500	5706	
D163'	Jeunesse et vie associati	32	Soutien aux projets	0	30300	0	30300	
D163'	Jeunesse et vie associati	40	Protection des jeune	26404	13152	6991,26	32564,74	
D163'	Jeunesse et vie associati	41	Protection des jeune	156946,59	0	132134,85	24611,74	
D163'	Jeunesse et vie associati	52	Accompagnement d	7095	0	0	7095	
D163'	TOTAL Jeunesse et vie associative			192945,59	49158	141626,11	100477,48	
TOTAL Santé, Jeunesse, Sports et Vie associative				192945,59	77043,87	141626,11	128363,35	

NOTA : Les données à prendre en compte sont **celles se rapportant à l'exercice** :

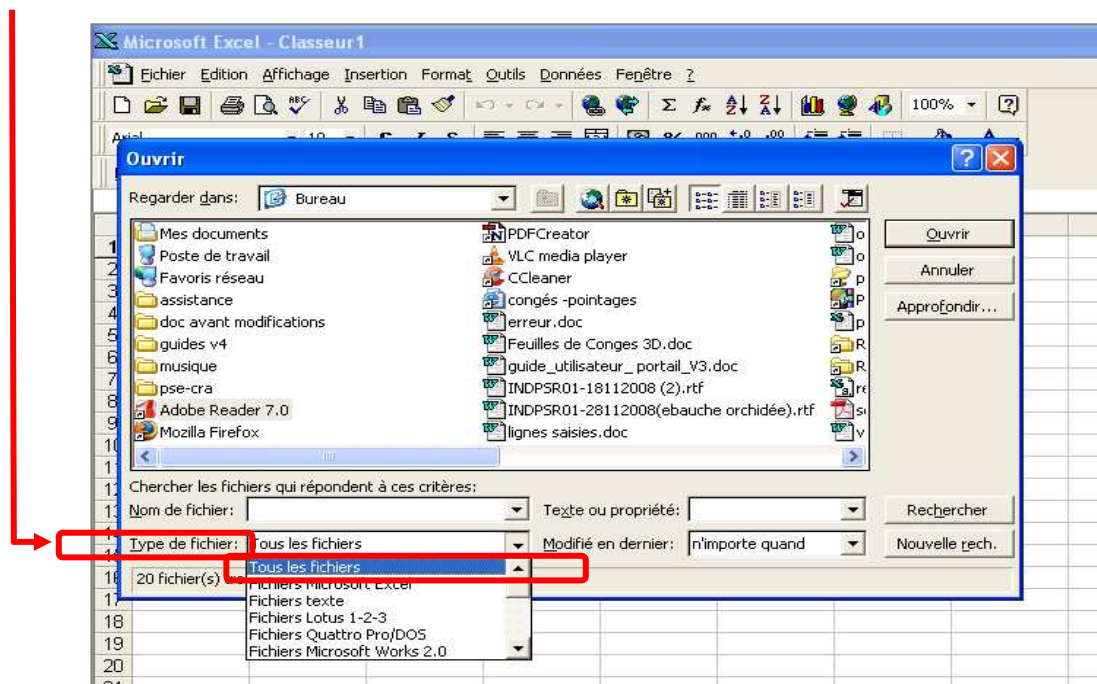
En effet le montant initial correspond au montant en début d'exercice, les augmentations aux dotations de l'exercice, les diminutions aux reprises de l'exercice.

➤ Conversion des restitutions du format CSV au format Excel

Si le DCM dispose d'Excel 2002, les restitutions sont directement lisibles, et ne nécessitent aucun retraitement.

En revanche, si la version d'Excel est plus ancienne (ex. Excel 97), il suffit de procéder de la façon suivante :

- enregistrer les fichiers csv sans les ouvrir,
- puis ouvrir Excel, et aller dans le menu "fichier" → ouvrir → sélectionner le fichier .CSV en indiquant **"tous les fichiers"** dans le type de fichiers ouverts :



25 – Validation et transmission des données comptables par le DCM (contrôle de cohérence)

Une fois extraites les données comptables, le département comptable ministériel les valide en procédant notamment à des contrôles de cohérence à partir des outils dont il dispose et en s'appuyant sur les plans de contrôles et de fiabilisation des données comptables prescrites par la DGFIP.

REMARQUE :

Il est rappelé que les données comptables traitées en analyse des coûts ne sont pas des données définitives dûment certifiées, compte tenu du calendrier imposé. Mais même si elles ne requièrent pas une exactitude à l'euro près, elles doivent cependant présenter un caractère fiable et vraisemblable.

La validation des données par le DCM prend alors la forme de l'envoi par lui sous forme électronique des extractions INDIA et ORCHIDEE et des fichiers de synthèse au format Excel, à l'équipe ministérielle chargée des travaux d'analyse des coûts, ainsi qu'au(x) bureau(x) sectoriel(s) concerné(s) de la direction du budget.

Cet envoi fige donc les données à partir desquelles les travaux ultérieurs d'analyse des coûts sont menés et seules ces données sont à prendre en compte par le ministère.

III - DEUXIEME ETAPE : TRAITEMENT DES DONNEES COMPTABLES PAR L'EQUIPE MINISTERIELLE

31 - Élaboration d'un tableau type de synthèse des coûts directs par sous-action et action

Ce tableau regroupe à la fois les données issues de l'outil INDIA et de l'outil ORCHIDEE et prend la forme d'un tableau du type suivant :

PROGRAMME 203	Charges de fonctionnement (hors charges de personnel)	Charges de personnel	Charges d'intervention	Charges d'utilisation - Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions pour risques	TOTAL INDIA FCE 003	CAP exercice N-1	CAP exercice N	CAP (N) - (N-1)	CCA exercice N-1	CCA exercice N	CCA (N-1) - (N)	PROV pour charges N	reprises PROV N	Provisions pour charges nettes des reprises	Coûts directs par action
									(Charges constatées d'avance en N pour N+1)	(Charges constatées d'avance en N-1 pour N)					
	a	b	c	d	E = a+b+c+d	f1	f2	F =(f2-f1)	g1	g2		h1	h2	H =(h1-h2)	= E + F + G + H
10	68.148.074	0	167.682.017	328.791	236.158.88	3.717.339	12.425.552	8.708.213	230	141	89	46.314.215	4.314.232	41.999.983	286.867.167
11	21.182.782	0	17.185.171	3.105.855	41.473.80	2.184.516	7.301.950	5.117.434			0	931.557	429.487	502.070	47.093.311
01 - développement infraroutières	89.330.856	0	184.867.188	3.434.646	277.632.69	5.901.855	19.727.502	13.825.647	230	141	89	47.245.772	4.743.719	22.946.047	314.404.473
20	18.967.826	0	2.113.055	50.389.819	71.470.69	545.437	1.823.174	1.277.737			0				72.748.436
22	14.947.392	0	90	0	14.947.48	52.087	174.107	122.020			0				15.069.502
24	3.328.825	0	0	0	3.328.82	173.910	581.312	407.402			0				3.736.227
25	2.187.952	0	0	0	2.187.95	832	2.782	1.950			0				2.189.902
27	3.281.211	0	0	0	3.281.21	181.978	608.277	426.299			0				3.707.510
28	12.543.157	0	0	279.183	12.822.34	54.340	181.638	127.298			0				12.949.638
29	27.688.847	0	0	15.628	27.704.47	309.000	1.032.862	723.862	1.639	1.005	634	899		899	28.429.871
30	20.351.549	0	0	57.127	20.408.67	106.110	354.683	248.573	95	58	37				20.657.287
32	9.484.319	0	0	4.888	9.489.20	65.288	218.230	152.942			0				9.642.148
34	12.376.667	0	0	0	12.376.66	112.187	374.995	262.808			0				12.639.475
35	8.588.075	0	0	0	8.588.07	78.322	261.797	183.475			0				8.771.550
37	0	0	181.167.804	0	181.167.80			0			0				181.167.804
02 - Entretien exploitation	218.781.931	0	183.280.949	51.583.643	453.646.52	2.079.187	6.949.887	4.870.694	1.899	1.158	731	899	0	899	458.518.847
40	8.234.070	0	11.527	2.665.420	10.911.01	220.660	737.575	516.915	138.283	84.802	53.481				11.481.414
41	25.820.443	0	0	4.640.837	30.461.27	55.861	186.722	130.861			0				30.592.140
03 - politique techn., action internat., soutien	34.209.442	12.241.633	11.527	7.306.257	53.768.85	276.521	924.297	647.776	138.283	84.802	53.481	0	0		54.470.116
TOTAL	342.322.229	12.241.633	368.159.664	62.324.546	785.048.07	8.257.563	27.601.680	19.344.117	140.402	86.101	54.301	47.246.671	4.743.719	22.946.946	827.393.436

par action et sous-action d'exécution

Retraitement des données comptables issues des restitutions INDIA

Retraitement des données comptables issues des restitutions ORCHIDEE

Comme indiqué en préambule du § II, la procédure décrite est une aide méthodologique qui détermine les principes généraux de la démarche mais dont la mise en œuvre pratique peut être adaptée de façon conjointe par les équipes ministérielles et les départements comptables ministériels.

Ainsi, ce **TABLEAU DE SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS**, dont la structure est à définir conjointement entre l'équipe ministérielle et le DCM, peut être directement alimenté par le DCM à partir des **restitutions INDIA et ORCHIDEE**, qui seront néanmoins adressées à l'équipe ministérielle ainsi qu'au(x) bureau(x) sectoriel(s) concerné(s) de la direction du budget.

32 - Reconstitution préalable de la nomenclature budgétaro-comptable

Dans INDIA et ORCHIDEE figure, **dans la colonne Action**, non pas le numéro de l'action mais celui de la **sous-action** à laquelle les données se rapportent.

Pour agréger correctement les données par action, il faut donc impérativement se reporter à la **nomenclature d'exécution** afin de s'assurer du bon rattachement des sous-actions à l'action :

Exemple :

Programme 203 :

- à l'action 1 correspondent les sous-actions d'exécution 10 et 11,
- à l'action 2 correspondent les sous-actions d'exécution 20 à 37 (et non pas 20 à 29) ;

ou encore programme 232 :

- à l'action 1 correspond la sous-action d'exécution 10,
- à l'action 2 correspondent les sous-actions d'exécution 20 à 31 (et non pas 20 à 29),
- à l'action 3 correspond la sous-action d'exécution 40 (et non pas 30).

Une table de correspondance est donc à établir préalablement pour pouvoir exploiter sans risque d'erreurs les restitutions.

33 - Modalités de traitement des données INDIA

Le suivi des comptes - détail par programme et par action (à la demande)												
2	TITRE											
3	PERIMETRE	TOUS										
4	PERIODE	Du 01/01/2006 au 31/12/2006										
5	PROGRAMME	prog. N°xxx										
6	ACTION	TOUS										
7	CLASSE DE COMPTE	6										
10	DATES	ASTER-TC	06/03/2007									
11		CGL	06/03/2007									
12		CGL-ACCT	06/03/2007									

14	N° du compte par nature	Programme	Action	Libellé des comptes	Balance de début de période	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	solde à la fin de période	Alerte sens anormal du compte
15	604	203	10	ACHATS ETUDES ET PREST. DE SERVICE	0,00 €	1 754 614,01 €	0,00 €	1 754 614,01 €	
16	Sous total 604			ACHATS ETUDES ET PREST. DE SERVICE	0,00 €	1 754 614,01 €	0,00 €	1 754 614,01 €	
17	60668	203	30	ACHATS NON STOCKES : AUTRES PETITS EQUIPTS.	0,00 €	86 270,42 €	0,00 €	86 270,42 €	
18	60688	203	21	DIVERS AUTRES ACHATS NONSTOCKES	0,00 €	1 707 251,50 €	0,00 €	1 707 251,50 €	
19	Sous total 606			ACHATS NON STOCKES MATIERES ET	0,00 €	1 793 521,92 €	0,00 €	1 793 521,92 €	
20	Sous total 60			ACHATS	0,00 €	3 548 135,93 €	0,00 €	3 548 135,93 €	
21	611531	203	32	ENTRETIEN DES BATIMENTS	0,00 €	25 779,67 €	0,00 €	25 779,67 €	
22	Sous total 611			SERVICES EXTERIEURS	0,00 €	25 779,67 €	0,00 €	25 779,67 €	
23	61622	203	30	TELEPHONE MOBILE	0,00 €	9 633,18 €	0,00 €	9 633,18 €	
24	Sous total 616			FRAIS POST. & TELECOM	0,00 €	9 633,18 €	0,00 €	9 633,18 €	
25	Sous total 61			AUTRES CHARGES EXTERIES	0,00 €	35 412,85 €	0,00 €	35 412,85 €	
26	62113	203	10	VERSEMENT DE TRANSPORT	0,00 €	1 867 260,45 €	0,00 €	1 867 260,45 €	
27	62114	215	30	COTISATIONS FNAL	0,00 €	43 637,07 €	0,00 €	43 637,07 €	
28	Sous total 621			IMPOTS, TAXES ET VERSTS ASSIMILES	0,00 €	1 910 897,52 €	0,00 €	1 910 897,52 €	
29	6221	203	11	INTERETS MORATOIRES	0,00 €	721 208,11 €	0,00 €	721 208,11 €	
30	6222	203	25	INDEMNITES, DOMMAGES ET INTERETS	0,00 €	113 660,22 €	0,00 €	113 660,22 €	
31	Sous total 622			INTERETS MORATOIRES PENALITES & C	0,00 €	834 868,33 €	0,00 €	834 868,33 €	
32	Sous total 62			AUT. CHARGES DE GESTION ORDINAIRE	0,00 €	2 745 765,85 €	0,00 €	2 745 765,85 €	
33	641111	203	99	REMUNERAT. PRINCIPALES DES TITULAIRES CIVILS	0,00 €	4 697 421,82 €	0,00 €	4 697 421,82 €	
34	645111	203	99	COTISATIONS SECURITE SOCIALE MALADIE DES AGENTS TITULAIRES -	0,00 €	464 838,37 €	0,00 €	464 838,37 €	
35	Sous total 641			REMUNER & ACCESSOIRES	0,00 €	5 162 260,19 €	0,00 €	5 162 260,19 €	
36	6456	203	99	VERSEMENTS A LA Caisse NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES ET	0,00 €	321 259,38 €	0,00 €	321 259,38 €	
37	Sous total 645			CHARGES DE SECURITE SOCIALE, DE PRE	0,00 €	321 259,38 €	0,00 €	321 259,38 €	
38	6474	203	99	REMBOURST. FORFAITAIRES TRANSPORTS	0,00 €	67 157,53 €	0,00 €	67 157,53 €	
39	Sous total 647			AUTRES CHARGES SOCIALES	0,00 €	67 157,53 €	0,00 €	67 157,53 €	
40	Sous total 64			CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €	5 550 677,10 €	0,00 €	5 550 677,10 €	
41	651182	203	11	AUTRES TRANSF. DIRECTS MENAGES - INVESTISSEM.	0,00 €	464 114,07 €	0,00 €	464 114,07 €	
42	Sous total 651			TRANSFERTS AUX MENAGES	0,00 €	464 114,07 €	0,00 €	464 114,07 €	
43	6531228	203	20	TRANSF. DIRECTS AUTRES COMMUNES & ETS COOPER. INTERNATIONALE - INVES.	0,00 €	16 973,30 €	0,00 €	16 973,30 €	
44	Sous total 653			TRANSFERTS AUX COLLECTIVITES TERR	0,00 €	16 973,30 €	0,00 €	16 973,30 €	
45	Sous total 65			CHARGES D'INTERVENTION	0,00 €	481 087,37 €	0,00 €	481 087,37 €	
46	681128	203	26	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	91,05 €	0,00 €	91,05 €	
47	Sous total 681			DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AU	0,00 €	91,05 €	0,00 €	91,05 €	
48	682	203	10	CHARGE D'UTILISATION DU PARC IMMOBILIER NON-SPECIFIQUE	0,00 €	130 589,90 €	0,00 €	130 589,90 €	
49	682	203	31	CHARGE D'UTILISATION DU PARC IMMOBILIER NON-SPECIFIQUE	0,00 €	8 814,00 €	0,00 €	8 814,00 €	
50	Sous total 682			CHARGE D'UTILISATION DU PARC IMMOB	0,00 €	139 403,90 €	0,00 €	139 403,90 €	
51	Sous total 68			DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET A	0,00 €	139 494,95 €	0,00 €	139 494,95 €	
52	Sous total Classe			CLASSE 6 ---- COMPTES DECHARGES ----	0,00 €	12 500 574,05 €	0,00 €	12 500 574,05 €	

EXEMPLE

La **restitution FCE 003 M** extraite par le DCM sous format EXCEL donne le bilan des charges enregistrées sur l'exercice :

- par compte PCE,
- par sous-action d'exécution.



Ce qui permet le regroupement des charges dans un **tableau de synthèse** par type de charges (personnel, fonctionnement, etc.) et par action :

Le retraitement de ces données les transpose dans une synthèse:

- par action,
- par catégorie de charge

10	U	V	W	W	Y	Z	AA	AB	AC
11	SYNTHESE FCE 003								
12	prog. N°xxx								
13									
14	Action / Sous-action	compte 60 achats	compte 61 prestations	compte 62 autres charges	compte 63 subventions	compte 64 personnel	compte 65 transferts	compte 68 amortiss.	Total charges INDIA
15	10	1 754 614,01	0,00	1 867 260,45		0,00	0,00	130 589,90	3 752 464,36
16	11	0,00	0,00	721 208,11		0,00	464 114,07	0,00	1 185 322,18
17	ACTION 01	1 754 614,01	0,00	2 588 468,56	0,00	0,00	464 114,07	130 589,90	4 937 786,54
18	20	0,00	0,00	0,00		0,00	16 973,30	0,00	16 973,30
19	21	1 707 251,50	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	1 707 251,50
20	22	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	23	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	25	0,00	0,00	113 660,22		0,00	0,00	0,00	113 660,22
23	26	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	91,05	91,05
24	28	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
25	29	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26	30	86 270,42	9 633,18	43 637,07		0,00	0,00	0,00	139 540,67
27	31	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	8 814,00	8 814,00
28	32	0,00	25 779,67	0,00		0,00	0,00	0,00	25 779,67
29	33	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
30	ACTION 02	1 793 521,92	35 412,85	157 297,29	0,00	0,00	16 973,30	8 905,05	2 012 110,41
31	99	0,00	0,00	0,00		5 550 677,10	0,00	0,00	5 550 677,10
32	99	0,00	0,00	0,00	0,00	5 550 677,10	0,00	0,00	5 550 677,10
33									
34	TOTAL	3 548 135,93	35 412,85	2 745 765,85	0,00	5 550 677,10	481 087,37	139 494,95	12 500 574,05

Le résultat du tableau de synthèse est obtenu de la façon suivante :

On additionne les charges de même nature pour obtenir, pour chaque sous-action, un montant total de chaque type de charges.

Pour cela, on peut utiliser l'outil « SOMME.SI » d'Excel qui permet d'additionner les données satisfaisant à certaines conditions, en l'occurrence, le type de charge et la sous-action.

Le plan comptable de l'État définit comme suit les types de charges :

- les charges de fonctionnement correspondent aux comptes de classe **60, 61 et 62**,
- les charges de personnel correspondent aux comptes de classe **64**,
- les charges de subventions correspondent aux comptes de classe **63**, celles de transfert aux comptes de classe **65**,
- les charges de dotations aux amortissements et aux provisions pour risques, (charges, litiges) et aux dépréciations correspondent aux comptes de classe **68**.

Ainsi, **dans l'exemple, du modèle donné ci-dessus**, pour renseigner la colonne V du tableau de synthèse, et déterminer pour chaque action le montant des charges relatives au compte 60 ACHATS, on doit rechercher :

- dans la zone correspondante de la restitution FCE 003 M -c'est-à-dire de la ligne 14 à 19,
- à quelles sous-actions - c'est-à-dire colonne G - les charges se rapportent,
- en prenant les montants correspondant au solde en fin de période - c'est-à-dire colonne O.

Ce qui, en combinant ces critères pour renseigner la colonne 2 du tableau de synthèse, donne le type de formule EXCEL suivant :

```
'=SOMME.SI($G$15:$G$20;$U15;$O$15:$O$20)
```

Zone G15 à G20

indiquant dans la restitution FCE-003-M la zone correspondant à la nature des charges recherchée, (dans l'exemple on recherche les charges relevant du compte 60)

U15

correspondant à la colonne U du tableau de synthèse qui fournit le critère de recherche qu'est la sous-action,

Zone O15 à O20

correspondant à la zone de la restitution FCE-003-M sur laquelle on additionne les montants répondant aux 2 critères.

Nota : le signe \$ permet dans Excel de figer les références soit des colonnes, soit des lignes, soit les 2, ce qui permet de recopier la formule de la 1^{ère} ligne du tableau de synthèse dans toute la colonne – hors les lignes de totalisation.

Cette formule conduit à :

- la somme des cellules de la **colonne O** allant de la **ligne 15 à 20** de la restitution FCE 003 M,
- **si**, dans la zone comprise entre les **cellules G15 à G20**, la valeur est égale à la **sous-action** indiquée sur la **même ligne de la colonne U** du tableau de synthèse, (ce qui, dans notre exemple correspond à la sous- action 10, pour la ligne 15, à la sous-action 11 pour la ligne 16, etc.)

Ces formules, sont fournies à titre d'aide méthodologique dans un modèle de tableau EXCEL également disponible sur le site de la performance publique³

On procède alors de la même façon pour chaque classe de compte en adaptant la formule de calcul à la zone de recherche dans la restitution FCE 003 M, ce qui permet de renseigner la **première partie du tableau de synthèse des coûts directs** (cf. modèle proposé au § 31).

³ <http://www.performance-publique.gouv.fr/le-budget-et-les-comptes-de-letat/approfondir/la-comptabilite-de-letat/la-comptabilite-danalyse-des-couts.html>

34 - Modalités de traitement des données ORCHIDEE

Les restitutions produites par l'outil ORCHIDEE extraites par le DCM en format.csv et converties en format Excel (cf. § 24) permettent de renseigner également le tableau de synthèse des coûts directs.

Comme pour les restitutions INDIA, les données sont fournies à la sous-action d'exécution et doivent être retraitées pour être agrégées au niveau de l'action.

Mais contrairement aux restitutions INDIA, les restitutions par MPA dans ORCHIDEE fournissent des montants par catégorie détaillée (charges à payer, charges constatées d'avance, provisions pour charge...) mais non par nature de charges.

Pour obtenir un détail par nature de charges, il faut travailler à partir des restitutions détaillées.

Une fois ces données recueillies puis retraitées par sous-action, elles sont intégrées dans la seconde partie du tableau de synthèse des coûts directs (cf. au § 31).

35 – Tableau de synthèse des coûts directs

Le tableau de synthèse récapitulant les données issues des outils INDIA et ORCHIDEE permet d'obtenir les données de charges constituant les **coûts directs par ACTION** (correspondant aux cellules colorées en mauve, ci-dessous) sur lesquels les travaux d'analyse des coûts peuvent alors être entrepris.

PROGRAMME 203	Charges de fonctionnement (hors charges de personnel)	Charges personnel	PROGRAMME 203			Coûts directs par action					
			TAL INDIA FCE 003	CAP exercice N-1	CAP exercice N	CCA (N-1) - (N)	PROV pour charges N	reprises PROV N	Provisions pour charges nettes des reprises	Coûts directs par action	
	a	b		f1	f2	= E + F + G + H					
						286.867.167					
						47.093.311	G =(g2-g1)	h1	h2	H =(h1-h2)	= E + F + G + H
10	68.148.074						89	46.314.215	4.314.232	41.999.983	286.867.167
11	21.182.782						0	931.557	429.487	502.070	47.093.311
01 - développement infras routières	89.330.856		36.158.882	3.717.339	12.425.549	314.404.473					
20	18.967.826		77.632.690	5.901.855	19.727.500	72.748.436	89	47.245.772	4.743.719	22.946.047	314.404.473
22	14.947.392		71.470.699	545.437	1.823.170	15.069.502	0				72.748.436
24	3.328.825		14.947.482	52.087	174.100	3.736.227	0				15.069.502
25	2.187.952		3.328.825	173.910	581.310	2.189.902	0				3.736.227
27	3.281.211		2.187.952	832	2.780	3.707.510	0				2.189.902
28	12.543.157		3.281.211	181.978	608.270	12.949.638	0				3.707.510
29	27.698.847		12.822.340	54.340	181.630	28.429.871	0				12.949.638
30	20.351.549		27.704.476	309.000	1.032.880	20.657.287	634	899		899	28.429.871
32	9.484.319		20.408.677	106.110	354.630	9.642.148	37				20.657.287
34	12.376.667		9.489.206	65.288	218.270	12.639.475	0				9.642.148
35	8.588.075		12.376.667	112.187	374.990	8.771.550	0				12.639.475
37	0		8.588.075	78.322	261.790	181.167.804	0				8.771.550
02 - Entretien exploitation	210.781.931		81.167.804			458.518.847					181.167.804
40	8.234.070		53.646.523	2.079.187	6.949.880	11.481.414	731	899	0	899	458.518.847
41	25.820.443		10.911.018	220.660	737.570	30.592.140	53.481				11.481.414
03 - politique techn., action internat., soutien	34.209.442	12.240.000	30.461.279	55.861	186.720	54.470.116					30.592.140
TOTAL	342.322.229	12.240.000	85.048.072	8.257.563	27.601.680	827.393.436	54.301	47.246.671	4.743.719	22.946.946	827.393.436

IV – POINTS D’ATTENTION

41 – Rectification des données comptables

Les données étant fournies par le DCM, seul celui-ci est à même de pouvoir procéder à d'éventuelles rectifications sur les résultats des restitutions. Les éléments justificatifs sont alors apportés par lui à l'équipe ministérielle (et donc également à la direction du budget) lors de la transmission des données.

Par contre, l'équipe ministérielle, qui ne peut procéder directement à de telles rectifications, peut dans le cadre de l'analyse des coûts, apporter tout commentaire jugé utile à la compréhension des résultats.

42 – Pondération des données comptables

Comme précédemment indiqué (cf. § 11), le DCM doit s'assurer que certaines pondérations sont bien prises en compte.

Il s'agit notamment des éléments suivants :

- les éventuelles reprises sur provisions et dépréciations au compte 78***,
- la non-prise en compte de la charge d'utilisation du parc immobilier (compte 682) dès lors qu'un loyer budgétaire est comptabilisé (compte 611317),
- la non prise en compte des avances dans les restitutions des charges à payer.

43 – Respect du plan de comptes de l'État

Le périmètre des données comptables correspondant aux charges décaissées recouvrent pour la plupart d'entre elles le périmètre des données budgétaires, à la réserve près du rattachement des charges à l'exercice.

Cependant, l'attention est appelée sur le fait que les charges de personnel (compte 64) ne recouvrent pas intégralement les dépenses de personnel.

En effet, deux types de dépenses particulières exécutées budgétairement en dépenses de personnel, sont comptabilisés en charges de fonctionnement (compte 62) :

Il s'agit des charges relatives aux versements de transport (compte 62113) et aux versements au FNAL (compte 62114).

Il convient de respecter la structure du plan de compte et de ne pas modifier les résultats du compte 64 en y intégrant ces données du compte 62.

Par contre, des contrôles de cohérence avec les dépenses de personnel sur l'ensemble de ces éléments peuvent utilement faits pour s'assurer de la fiabilité des résultats obtenus.

44 – Traitement des données relatives aux charges de personnel imputées sur les actions d'exécution 98 et 99

Il est rappelé que les actions 98 et 99 ne sont que des actions d'imputation temporaire qui n'apparaissent donc pas dans les PAP et dans les RAP.

Cela implique de réimputer préalablement à tout travail d'analyse des coûts, non seulement les dépenses budgétaires inscrites sur ces actions, mais également les charges correspondantes.

Les charges à réimputer sont donc, sur la base des précisions données au § 42 ci-dessus, celles du compte 64 + les comptes 62113 et 62114.

Cette réimputation est effectuée avec les mêmes règles que celles appliquées aux dépenses de personnel, et qui sont communiquées par ailleurs à la direction du budget.

La détermination des COÛTS DIRECTS étant ainsi achevée, les travaux d'analyse des coûts peuvent être effectués (cf. GUIDE sur l'analyse des coûts – édition 2007).

Les coûts directs sont alors reventilés en fonction de la nature des charges :

- soit par application des règles et clés de déversement utilisées pour les données budgétaires,
- soit par application de règles et de clés de déversement spécifiques, notamment pour les charges non décaissées, et dont la justification figurera dans le dossier d'analyse des coûts.

* * *

REFERENCES DOCUMENTAIRES

- **CIRCULAIRE** sur le projet de loi de règlement pour 2008 DF- 1BE-09-3008 du 22 janvier 2009 : projet de loi de règlement des comptes et rapports pour la gestion 2008 : préparation des rapports annuels de performance (RAP)

<http://www.performance-publique.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/circulaires/1be-09-rap.pdf>

- **GUIDE** sur l'analyse des coûts – édition 2007 diffusée par note DB/DGCP/DGME du 1er mars 2007 (ainsi que les modèles de fichiers)

<http://www.performance-publique.gouv.fr/le-budget-et-les-comptes-de-letat/approfondir/la-comptabilite-de-letat/la-comptabilite-danalyse-des-couts.html>

- **MÉMENTO BUDGÉTAIRE-COMPTABLE**

Nomenclature d'exécution 2008 - Guide d'utilisation de la nomenclature d'exécution

http://www4.minefi.gouv.fr/budget/plf2008/Blancs2008/NEBLANC_ETA1.htm